



Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Dossier n°BC202400017

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont S.P.R.L. Sushi Licious.

Le terrain concerné est situé Grand'Route, 11 à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 2, section A n°79N2.

Le projet est de type : Ajout d'une baie vitrée en façade avant et repeinte des différentes façades en noir, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet déroge à l'affectation au plan de secteur (zone agricole) et s'écarte du permis d'urbanisation (matériaux).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h,
- Le mardi de 8h30 à 12h,
- Le jeudi de 16h30 à 19h;

Il est possible de consulter le dossier le jeudi 25 avril et le jeudi 2 mai 2024 de 19h à 20h sur rendez-vous pris 24h à l'avance par mail (urbanisme@mont-saint-guibert.be) ou par téléphone 010 65 75 75).

Date d'affichage : 15/04/2024.

L'enquête publique est ouverte le 20/04/2024 et clôturée le 06/05/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mont-saint-guibert.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve au 1er étage de la Maison communale

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Une séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06/05/2024 à 11h00 à l'administration communale, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet - est Monsieur CANIVET. dont le bureau se trouve au service Urbanisme.

La Directrice générale,

(s) Nathalie GATHOT

Le Bourgmestre,

(s)Julien BREUER